

Le 27 septembre 2024, Sœur Anne, Élisabeth Jullien,

s'est éteinte au Centre Desfontaines à Quincy sous Sénart
où elle résidait depuis 2010.

Elle était dans la 96ème année de son âge
et la 60ème de sa profession monastique.



Née le 28 octobre 1928, elle faisait partie d'une fratrie de 11 enfants, la plupart nés dans le Nord, à Hellemmes Lille. Le père était militaire et la famille déménagea plusieurs fois. Élisabeth suivit la formation d'une école ménagère à Strasbourg. Une de ses sœurs, Monique, deviendra Sœur Germaine au monastère des bénédictines de Vanves, et un frère sera dominicain.

Elisabeth entra au monastère le 1^{er} juillet 1961, comme sœur converse, et prit le nom de Sœur Anne ; elle reçut l'habit le 8 septembre 1962, fit profession temporaire le 7 octobre 1964, en la fête de notre Dame du Rosaire. Après le Concile, dès que cela fut possible, elle choisit de devenir moniale et fut présente à tous les Offices.

Elle fit profession solennelle le 7 octobre 1967.

Ce qui a marqué sa vie monastique, c'est la fidélité à l'Office divin, son amour de la liturgie, le souci de s'y former et d'y travailler pour le bien de la communauté. Elle apprit à se servir de l'ordinateur pour taper avec soin les ordos, les lectures de Matines. Elle acquit une vraie compétence dans ce domaine.

Malgré son peu de santé, elle travailla à la ferme, à la cuisine, à la sacristie ; elle se donna avec générosité, non sans peine car elle garda toute sa vie un tempérament nerveux, tendu, et une image d'elle-même assez négative. Elle disait elle-même ne pas savoir entrer en relation, difficulté que la surdité accentua.

Elle avait une foi ardente en la Vierge Marie et avait toujours son chapelet sur elle.

Craignant de peser sur la communauté dont elle ne pouvait plus suivre le rythme, elle demanda à partir en maison de retraite médicalisée... soutenue par d'autres religieuses qui y résidaient, elle s'y adapta tant bien que mal, restant fidèle à la prière liturgique, à la lecture, au chapelet et s'intéressant toujours aux sœurs et à ce que nous vivions au monastère, malgré la diminution progressive de ses forces, de sa mémoire et de sa capacité d'attention.

Elle devait célébrer son jubilé de 60 ans de profession monastique ce 7 octobre 2024, avait préparé soigneusement la veillée de prière et, pour la Messe d'obsèques, choisi celle de Notre Dame du Rosaire. C'est ce jour là que nous l'inhumons en la remettant à la miséricorde du Seigneur, par les mains de Notre Dame.

Vos sœurs de l'Abbaye Saint Louis du Temple,
24 chemin de Limon, 91430 Vauhallaan